

Commission Technique et Sportive Régionale CycloSPORT
Réunion du 23 octobre 2010
au siège de l'UFOLEP régional
Avenue du parc Floral, 45100 ORLEANS la Source (45)

Présents : Marie Christine CHARTRAIN - Michel VARANNES (18), Bruno COUPEAU - Stéphane COEURJOLY - André AULARD - FLEURY Marcel (28), Jean CHERAMY - Michel LIGONNIERE - Daniel BARRE (36), Jean Claude RIVIERE - Robert VIAUD - Dominique GARCIA - Jean PRESVOTS (37), Gilles BRINON - Alain GARNIER - Stéphane CROIX - Georges BERNARDET - LEBERT Daniel (45)

Excusés : Maurice RAT - GUENARD Claude et Yvette (18), Rondeau Dominique (37)

Ordre du Jour

a) - Points attribués aux places de 6 et 7^e

- La CTSD 18 regrette que la CTSD 45 n'ait pas appliqué la décision d'attribuer des points aux places de 6 et 7^e, créant ainsi des situations différentes selon que leurs licenciés pratiquaient dans le 18 ou le 45.k

- D'un avis général l'attribution de points pour ces places est inefficace, une recrudescence de places de 8 et 9 est constatée auprès de ceux qui ne veulent pas monter. Très peu de cycloSPORTifs, 2 ou 3 par département, ont été reclassés en catégorie supérieure avec ce barème.

- En conclusion, l'application du barème national est retenue pour la saison prochaine.

La CTSD 28 envisage un suivi particulier des palmarès qui sont chaque année de 27 à 29 points.

- Il est recommandé à chaque commission technique d'appliquer le point du règlement «supériorité manifeste » pour tous les cycloSPORTifs qui ne jouent pas le jeu.

-

b) - Analyse du questionnaire « montées/descentes »

- Il a été adressé aux responsables des CTSD de chaque département de la région. Le Loir et Cher n'a pas répondu et aucun représentant aujourd'hui pour apporter des informations.

- La synthèse est jointe en annexe. Il apparaît sur ce document peu de différences. Les plus significatives sont sur les conditions de remontées après une descente. L'âge de 60 ans et plus est parfois pris en compte.

Un essai d'harmonisation régionale est envisagé lors de la prochaine réunion.

c) - Bilan financier

- Quelques chiffres sont présentés, dont certains provisoires. La réalisation des calendriers s'élève à 2815,38 €.

- A ce jour aucun département n'a fait de reversement sur engagements, attendant le listing d'appel habituel. Jean CHERAMY se charge d'en informer le trésorier régional.
- Une demande a été faite au comité régional pour que les frais de déplacements pour les réunions cycloport soit pris en charges par celle-ci.

d) - Réglementation

- Le Règlement national peut être consulté librement sur internet.
- Un débat sur quelques points permet de s'assurer que chaque CTSD interprète les textes de manière commune.
- Les nouvelles cartes cycloportives seront établies avec le logiciel mis à disposition par la CTN. Le fichier, encore évolutif, semble complexe.

e) - Calendrier régional

- Malgré les ressources procurées par internet il est décidé de reconduire ce support papier, apprécié par les cycloportifs.
- Le règlement régional sera mis à jour lors de la prochaine réunion.
- Le respect des dates d'élaboration du calendrier permettra de remettre ces brochures plus tôt aux licenciés.

f) - Championats régionaux

Cyclocross : Dans l'Indre le 16/01/2011 (lieu à confirmer)

Route : Dans le Cher le 05/06/2011 (lieu à confirmer)

C.L.M. : Date et lieu à fixer (Le Loir et Cher sera sollicité pour prendre cette organisation en charge)

g) - Engagements

- Décision commune de ne pas modifier la tarification : avant l'épreuve 4 €, sur place 6 €.
- De ce fait le reversement par engagement à la région demeure à 0,38 €

Prochaine réunions de la CTSR : 11 décembre 2010

Le secrétaire
Jean PRESVOTS

